

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Mort inattendue du nourrisson : journée de prévention le mercredi 20 septembre**

**A l'occasion de la semaine nationale de prévention de la mort inattendue du nourrisson, le Centre de référence de la mort inattendue du nourrisson et les équipes de la maternité du CHU organisent une journée de prévention, le mercredi 20 septembre 2017 de 10h à 17h dans le hall d'accueil de l'établissement, en partenariat avec le Réseau périnatalité, la Direction de la petite enfance de la Ville de Besançon et le Centre de protection maternelle et infantile du Doubs.**

**Au programme de la journée : stands d'information sur le couchage, atelier « la chambre des 7 erreurs », quizz, diffusion de vidéos, discussions et échanges avec les professionnels.**

La mort inattendue du nourrisson est le décès brutal d'un enfant de moins de 2 ans, elle se manifeste chez des enfants à priori en bonne santé et généralement pendant leur sommeil. Même si les campagnes d'information sur la sécurité du couchage ont fait reculer depuis plusieurs années le nombre de décès, la mort inattendue du nourrisson concerne encore 350 bébés chaque année en France.

#### **Des décès évitables, des gestes simples à respecter**

Les causes de décès sont multiples et le plus souvent associées à des pathologies médicales. **Mais dans 1 cas sur 2, les consignes de sécurité pour le couchage ne sont pas respectées. En appliquant les gestes prévention, la moitié des décès pourrait être évitée :**

- Faire dormir le bébé toujours sur le dos, jamais sur le ventre, ni sur le côté
- Le faire dormir dans une gigoteuse sans le couvrir, ni l'emballoter
- Retirer du lit les éléments mous (tour de lit, oreiller, couette, couverture, doudou)
- Faire dormir le bébé dans son propre lit et dans la chambre des parents
- Maintenir la pièce où dort le bébé à une température entre 18 et 20°C
- Ne pas exposer le bébé au tabagisme passif (pendant et après la grossesse)

#### **Une prise de conscience progressive des facteurs de risque**

A partir des années 1980, la mort inattendue du nourrisson devient en France un réel enjeu de santé publique avec le décès de 1 500 nourrissons par an.

En 1986, la création des centres de référence a permis de prendre en charge les familles douloureusement éprouvées par la mort brutale de leur enfant.

La meilleure compréhension des facteurs de risque de ce syndrome multifactoriel a conduit à modifier, à partir de 1992-1995, la position de sommeil de tous les nourrissons en recommandant le sommeil sur le dos. D'autres recommandations concernant l'environnement du nourrisson ont également été proposées pour améliorer la sécurité du couchage pendant le sommeil. Ces mesures ont déjà permis de diminuer de façon significative le nombre de décès.

A l'avenir, pour espérer encore une réduction du nombre de morts inattendues du nourrisson, tous les professionnels de santé et les parents doivent s'approprier ces recommandations afin de les appliquer à l'ensemble des bébés, jusqu'à devenir une habitude culturelle.

#### **Contact presse**

Valérie Lagier – Tél. 03 81 21 86 61 – [vlagier@chu-besancon.fr](mailto:vlagier@chu-besancon.fr)